

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2021)

Heft: 3

Artikel: Comment anticiper les besoins des activités économiques de demain? : Le cas d'Aigle et du Chablais

Autor: Tranda-Pittion, Michèle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment anticiper les besoins des activités économiques de demain?

Le cas d'Aigle et du Chablais

MICHÈLE TRANDA-PITTION

Architecte EPFL, dre en urbanisme,
Topos Urbanisme à Genève

Poser la question de la planification des zones d'activités implique de se projeter dans le monde du travail de demain. Que savons-nous des emplois et des entreprises de 2035? Quelle place auront pris les nouvelles technologies (dont l'intelligence artificielle)? Comment aurons-nous géré la transition vers la neutralité carbone et la prise en compte de la finitude des ressources? Cette transition aura-t-elle été sérieusement amorcée à cet horizon? Ou devons-nous parer aux conséquences de nos indécisions et inactions? Planifier à un horizon de 15 ans ne peut plus faire l'économie de ces questions. Ces axes de réflexion ont été testés sur les zones d'activités du Chablais et en particulier celle d'Aigle, par une série de travaux d'étudiants [1].

Que savons-nous des activités économiques de demain et qu'en déduisons-nous?

La plupart des spécialistes s'accordent pour affirmer que nous ne connaissons pas grand-chose des emplois de demain: «75% des entreprises cotées sur le S&P 500 auront disparu en 2027, tandis que 65% des enfants qui entrent en primaire exerceront un métier qui n'existe pas encore» [2]. De plus, il est probable que le télétravail aura gagné en importance et pris d'ici là différentes formes [3] avec la multiplicité des lieux de travail: en entreprise, à la maison, et dans des «tiers-lieux».

Une période de profondes mutations se profile, et nous devons intégrer cette incertitude radicale dans la réflexion ET la planification, ce qui est pour partie paradoxal.

De quelles infrastructures auront besoin ces entreprises? De quels espaces modulaires? Quelles mobilités entraîneront-elles (de la logistique aux employés)? Avec quels processus de fabrication urbaine? Le modèle courant «une parcelle/une boîte» produit par son entrepreneur va-t-il résister? Ou sera-t-il remplacé par des structures plus agiles au montage plus complexe?

Quelles ont été les réflexions des étudiants pour Aigle?

Les travaux des étudiants ont permis de poser un certain nombre de questions et d'esquisser quelques pistes d'actions intéressantes à la croisée des enjeux naturels, économiques et climatiques.

Ils ont tout d'abord clairement pris acte de deux réalités: la transition est systémique et fait intervenir conjointement de nombreuses dimensions. Il est donc nécessaire d'articuler entre elles ces différentes dimensions (et non de les juxtaposer comme cela est trop souvent fait), et il s'agit aussi de prévoir les différentes étapes de cette transformation majeure, qui ne se résumeront certainement pas à une simple ligne droite.

Les différents projets ont ensuite pris en compte un certain nombre d'éléments structurants du territoire. Ils sont venus s'insérer à vaste échelle dans le réseau des bourgs et des aires d'activité, puis – à échelle plus restreinte – dans la charpente paysagère et les réseaux d'infrastructures. Ils ont en particulier proposé le renforcement du réseau des espaces naturels, la réutilisation du réseau ferré pour de plus larges usages, et l'aménagement des voies pour les mobilités douces (le vélo étant le moyen de déplacement du futur à l'échelle d'Aigle). Ils ont en outre questionné le statut à terme de l'autoroute: maintien ou transformation de son emprise en vue d'une plus grande mixité des modes de déplacements?

A l'intérieur de cette structure, les étudiants sont partis de l'existant et de sa mutabilité pour définir une mosaïque d'affectations possibles à développer dans le temps. Ils ont alors travaillé par scénarios pour tester plusieurs hypothèses de sociétés et d'économies du futur. Certains ont parié sur la réussite de la transition, d'autres ont examiné l'hypothèse de l'effondrement de notre système actuel. Et tous ont questionné les branches économiques de demain et les formes qu'elles revêtiront. A quoi ressembleront les secteurs primaires (permaculture, filière bois, etc.), secondaires (green technologies, low tech, captage de CO₂, etc.) ou tertiaires (recherche, tourisme, culture, etc.)? Quelles en seront leurs formes: circuits courts, économie solidaire, coworking, etc.?

La plupart des groupes ont finalement considéré cet espace comme un nouveau morceau de ville, à adapter aux enjeux du XXI^e siècle, se développant par étape à partir de ce qui est déjà présent dans le site: des structures industrielles reconverties pour la captation de carbone, l'implantation de circuits courts proches des terres agricoles basés sur de nouveaux modes de production, le renforcement des loisirs de plein air à proximité du Rhône et des plans d'eau, le déploiement de structures expérimentales (économiques et/ou culturelles) au débouché des accès à vélo, et l'utilisation de tous les secteurs inutilisés pour des expérimentations, la valorisation de la nature ou l'agriculture. Mais surtout, les groupes ont misés sur la complémentarité des proximités, quel qu'en soit le thème (énergie, clientèles, déchets, etc.).

[1] Atelier de projet en 2^{ème} année de Master de géographie à l'UNIL conduit par Muriel Delabarre, Bertrand Vignal et Michèle Tranda-Pittion en 2020

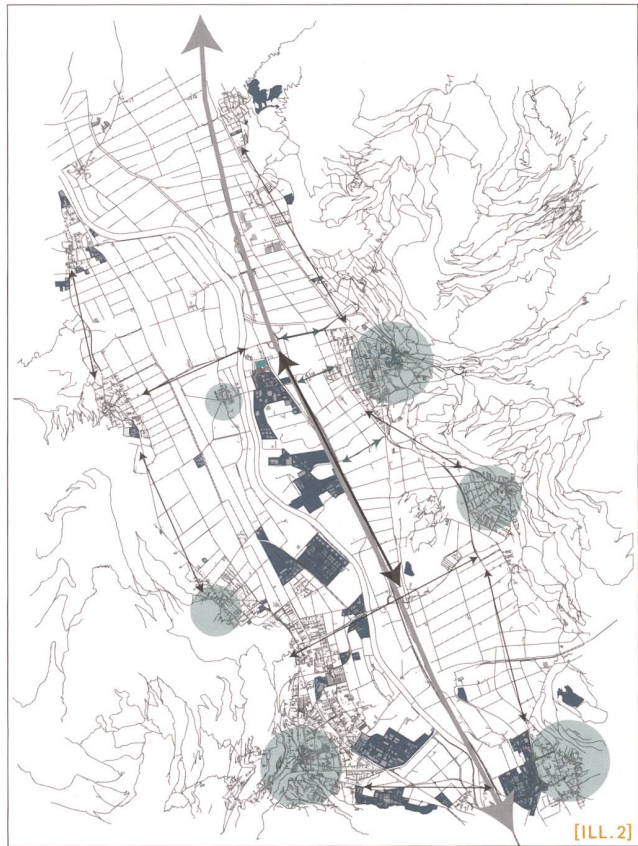
[2] Charlotte Laurent, *Robots, télétravail... Comment vous travaillerez en 2025*. Capital, 02/2017

[3] Natacha Israël, *Les futurs du travail. Les tendances qui révolutionnent les nouvelles formes de travail*. Léonard, 05/2020



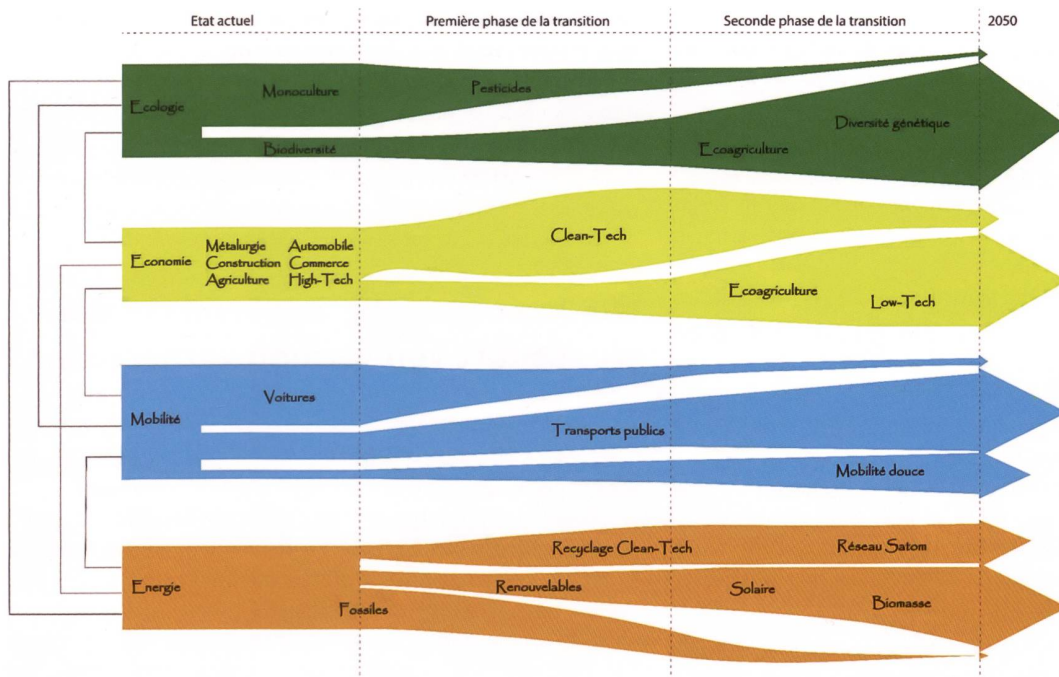
[ILL. 1]

[ILL. 1] La structuration par les réseaux /
La strutturazione basata sulle reti / Struktur der
Netze (Source: Axelle Bollmann, Gilles Magnin,
Manolo Galvani, Simon Prenner, Maxime Shabi,
étudiants UNIL)



[ILL. 2]

[ILL. 2] Le site dans la vaste échelle / Il sito su
ampia scala / Gebietsübersicht im grossen
Massstab (Source: Axelle Bollmann, Gilles Magnin,
Manolo Galvani, Simon Prenner, Maxime Shabi,
étudiants UNIL)



[ILL. 3] Les phases de la transition multidimensionnelle /
Le fasi della transizione multidimensionale /
Die verschiedenen Übergangphasen
(Source: Jérémy Faivre, Corentin Teitgen, Martin
Beaudegnies, Cyril Clottu, et Grégoire Zuppinger,
étudiants UNIL)

Que pouvons-nous en tirer comme conséquences pour la planification de demain?

Dans tous les cas, il est opportun de commencer par identifier ce qui constitue la structure du territoire – ses permanences utiles, quel que soit le futur – puis de tester la résilience du système ainsi mis en place en procédant par scénarios.

Un certain nombre d'hypothèses peuvent ainsi déjà être posées, avec leurs conséquences spatiales:

1. Pour prendre acte de la finitude des ressources, il s'agira de privilégier systématiquement le recyclage à la consommation de toute nouvelle ressource.

Ceci impactera différents domaines, allant de la construction (choix des matériaux et mutualisation des locaux peu utilisés), à la logistique (stockage des matériaux ou objets, et organisation des flux), voire même à l'aménagement du territoire avec la prise en compte du sol (dans son épaisseur) comme ressource non renouvelable.

2. Pour diminuer les besoins en déplacements consommateurs d'énergie, il s'agira de «rapprocher les fonctions» [4] et d'organiser le territoire avec des densités et mixités «désirables», c'est-à-dire tenant compte de la qualité de vie et de travail attendue par ses usagers et citoyens.

Rien n'empêche dans cette optique de rapprocher les lieux de vie, de travail sans nuisances et de loisirs dans l'optique de la «ville productive de proximité», ce qui permet également de favoriser les circuits courts. Or le zonage se prête assez mal à cette vision de la ville.

3. Et pour anticiper les besoins infrastructurels à long terme, il s'agira de prévoir (localiser, préserver et/ou réaliser par étape) les réseaux nécessaires dans trois domaines essentiels.

Les réseaux techniques: Quelles énergies renouvelables? Quel cycle de l'eau entre ciel et terre? Quels moyens de déplacement, en inversant leur hiérarchie (piétons, puis cycles, puis cycles assistés, puis transports publics, et seulement en dernier recours véhicules individuels)?

Les réseaux inaliénables des sources de vie, tant pour les humains (terres arables) que pour les autres espèces (mise en réseau des biotopes).

Et les réseaux de la vie sociale, par la structuration de l'urbain autour de ses espaces publics et de ses lieux de rencontre et d'échanges (culture, sport, etc.) que le Covid a clairement mis en évidence comme étant essentiels à notre condition d'humains.

4. A l'intérieur de ces éléments de structure, toutes les pistes d'expérimentations devront être facilitées, si ce n'est encouragées.

Que ferons-nous de ces zones industrielles dont nous héritons?

Que faire alors, dans cette optique systémique, des vastes zones industrielles héritées de la pensée moderne et rationnelle? Quelles activités implanter dans ces vastes secteurs éloignés des centres de vie, et la plupart du temps peu accessibles en transports publics?

[4] Cyria Emeliannof, *Où en sont les villes européennes? Entre faux-semblants et vrais leviers de transformation, tour d'horizon des politiques urbaines en matière de sobriété énergétique*. Urbanisme, 02/2020

[5] Voir dans ce sens les évolutions du zonage proposées par EBP: *Eine neue Generation der Nutzungsplanung*, 2019

En aucun cas les activités économiques qui peuvent trouver place dans les sites urbains: la ville productive doit (re)devenir la règle et les zones spécialisées l'exception. Il reste donc les activités à nuisance, ou tout ce qui ne présente pas d'intérêt pour la vie urbaine (stockage de matériaux à recycler, traitement des terres pour décontamination, etc.).

Mais il est aussi tout à fait possible d'envisager ces secteurs comme lieux propices à une multitude d'espaces d'expérimentation, d'usages temporaires, etc. A moins qu'ils ne deviennent de nouveaux quartiers urbains? Ce qui ne pourra se décider qu'au cas par cas, en fonction de la localisation de chacune et de son accessibilité.

Qu'en résulte-t-il pour l'aménagement du territoire? La piste à explorer est celle d'une planification simplifiée [5] assurant la permanence des réseaux, trouvant le moyen d'offrir des polyvalences de manière simple (à l'échelle des zones et des bâtiments) et des organisations transitoires (en résolvant le problème des normes).

RIASSUNTO

Come anticipare i bisogni delle attività economiche di domani?

Che cosa sappiamo dei bisogni futuri delle attività economiche? Prendendo atto dell'incertezza che avvolge tale domanda, che cosa è ragionevolmente possibile pianificare?

Partendo da una visione sistemica del territorio, l'articolo rivendica una trasformazione della pianificazione in direzione della semplicità, scommettendo sulla capacità da parte dei professionisti di distinguere ciò che costituirà la struttura di un territorio resiliente da ciò che potrà essere il supporto di sperimentazioni. L'ipotesi sviluppata è quella di una struttura fondata sulle reti tecniche (energia, mobilità sostenibile, acqua) e sulle reti di vita (biodiversità e agricoltura), tenendo in considerazione che si dovranno trovare soluzioni per gli stati transitori. Il sito industriale di Aigle, oggetto di studio degli studenti dell'UNIL, funge da esemplificazione per queste riflessioni.

ZUSAMMENFASSUNG

Wie kann man die Bedürfnisse der Wirtschaft von morgen vorhersehen?

Was wissen wir über die Bedürfnisse der Wirtschaft von morgen? Was können wir vernünftigerweise planen im Wissen um die herrschende Ungewissheit rund um diese Frage?

Dieser Artikel geht von einer umfassenden Betrachtungsweise des Raums aus. Er fordert eine Planung, die das Einfache sucht, und setzt darauf, dass die Fachleute zu unterscheiden wissen zwischen dem, was die Struktur einer resilienten Region ausmachen wird, und dem, was als Basis für Experimente dienen könnte. Die Hypothese geht von einer Struktur aus, die auf den technischen Netzen (Energie, nachhaltige Mobilität, Wasser) aufbaut sowie auf Biodiversität und Landwirtschaft. Dies im Bewusstsein, dass für die Übergangsphasen Lösungen gefunden werden müssen. Als Grundlage für ihre Überlegungen diente den Studierenden der Universität Lausanne das Industriegebiet von Aigle.